



Face au **changement climatique**, les éleveurs doivent adapter la conduite de leurs prairies pour maintenir une **autonomie fourragère durable**, limiter les achats extérieurs, et sécuriser l'alimentation du troupeau. Les épisodes de sécheresse, de pluies violentes ou irrégulières ainsi que les **hivers plus doux** modifient fortement la dynamique des espèces prairiales, parfois au détriment des plus productives ou des plus appétentes.

OBJECTIF DE FORMATION

COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU CLIMAT ET SES IMPACTS SUR LA PRODUCTION FOURRAGÈRE

DATES ET HORAIRES

Mardi 16 septembre 2025 de 9H à 17H

SOIT 7H DE FORMATION

CONTENU DE LA FORMATION

- MATIN

Comprendre le fonctionnement de l'écosystème prairial et identifier les interactions entre pratiques agricoles et dynamiques de la flore

- APRÈS-MIDI

Identification des bonnes pratiques d'entretien et de conduite. Évaluer une prairie et proposer des pistes d'amélioration puis mettre en lien les pratiques agricoles, le climat et l'évolution de la flore.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Les agriculteurs de Haute-Saône et départements limitrophes

Prérequis

Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Secteur VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANTS

Maxime VIAL, de VIAL Prairies, conseil et formation sur la récolte de semences prairiales indigènes en mélange. Producteur de semences certifiées « Végétal Local » et Michel DELHON, conseiller animateur « Développement local », de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **06 septembre 2025**, via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise intégralement en charge par le fond de formation VIVEA

Pour les non-contributeurs

280 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38